# VALLS HÉSITATION DE LA VIDÉOSURVEILLANCE

LE 28 SEPTEMBRE 2012 SABINE BLANC

Une étude nommée désir : deux ans après avoir été initié, l'audit sur le système de vidéosurveillance sur la voie publique à Amiens a enfin été rendu public. Une initiative rare et un délai qui témoignent du tabou français sur le sujet, surtout à gauche. Analyse avec Émilie Thérouin, remontée adjointe EELV à la sécurité qui avait demandé cette étude.



C'est assez rare en France pour être souligné : une municipalité française, Amiens, a publié [pdf] un audit sur l'efficacité de la vidéosurveillance sur la voie publique. À la demande de l'adjointe à la sécurité Émilie Thérouin, référent sécurité au sein de la commission Justice EELV, la nouvelle majorité de gauche au Conseil municipal avait commandé une étude indépendante. Préalable à une éventuelle extension du parc, après un moratoire posé en 2008 suite aux élections.

Le cabinet **Althing**, qui opère sur le très porteur marché des études de sécurité, a analysé ce système de 48 caméras installées progressivement à partir des années 80.

Il s'agissait de leur première étude sur le sujet. Un outil mis en place à l'origine pour aider "au contrôle des flux urbains sur l'hypercentre", soulignent les auteurs, et en particulier les bornes rétractables.

Leurs conclusions sont pour le moins contradictoires puisqu'elle préconisent le développement des caméras alors même qu'ils constatent que le système ne sert à rien.

De manière générale, les études sur le sujet montrent l'impact limité des caméras sur la voie publique, à commencer **par celle de la Cour des comptes** publiée l'année dernière :



VIDÉOSURVEILLANCE : CE QUE RÉVÈLE LA COUR DES COMPTES

De nombreux systèmes de "vidéo protection" ont été autorisés... en violation de la loi, mais avec l'aval des préfets....

Les caractéristiques de la délinquance sur le territoire justifient le besoin de vidéoprotection, en fonction des objectifs assignés. [...]

La vidéoprotection sur voie publique n'a pas un impact important sur ce type de délit (les vols à l'étalage, ndlr) : les commerces sont bien souvent déjà équipés de vidéo, les auteurs dissimulent leurs visages,

etc.

Face à ce besoin malgré tout, il est honnête de constater que le dispositif de vidéoprotection existant ne répond pas pleinement aux attentes : le très faible nombre de réquisitions émises par la Police Nationale traduit le faible impact de l'outil. Les raisons de cette inefficacité sont doubles :

Les opérateurs sont insuffisamment concentrés sur leurs missions de prévention de délinquance et de tranquillité publique ; la gestion des bornes nuit à leur attention et à la disponibilité des effectifs sur les créneaux à risque.

Le partenariat avec les services de Police Nationale est à repenser.

99

# Gel jusqu'en 2014

Quoi qu'il en soit, les caméras ne se multiplieront pas avant les prochaines municipales puisqu'un accord entre la majorité PS et ses alliés écologiques stipule que le moratoire court jusqu'en 2014. En attendant, une partie des 1 800 000 euros de crédits prévus pour l'extension a été gelée tandis que l'autre a été utilisée pour l'audit vidéo et le diagnostic intercommunal de sécurité d'Amiens métropole.

Toutefois, "le parc ne peut pas rester en l'état, il bougera à la marge , nous a précisé Émilie Thérouin, il sera redéployé." Mais à long terme, ce gel ne durera pas, estime-t-elle, alors que le nouveau gouvernement affiche une position ambiguë sur le sujet : Manuel Valls, **Bauer boy convaincu**, est à la tête du ministère de l'Intérieur, symbole d'une gauche "décomplexée" sur les sujets de sécurité. De plus, Amiens a connu cet été **des violences dans les quartiers nord** très médiatisées.



Il y a une incertitude après 2014, avec la pression des événements et le retour de la gauche au pouvoir. La métropole fait aussi pression, on pourrait se retrouver avec un CSU (centre de sécurité urbaine) intercommunal.

Je préfère qu'on fasse du zèle sur les policiers municipaux et les médiateurs.



Les heurts cet été n'ont pas tant fait bouger les lignes, juge l'élu :



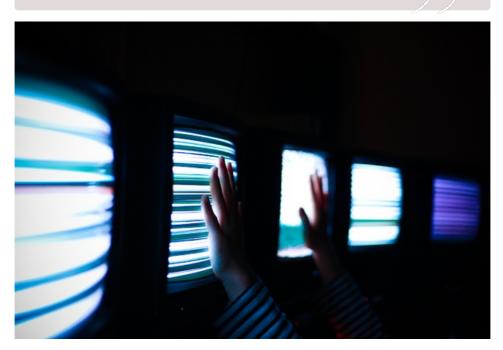
Les opposants ont été confortés puisque les caméras n'ont servi à rien, elles étaient coupées à 22 h 30. Et les pro en ont demandé plus, comme il y a de la délinquance.



# Deux longues années

Il aura fallu deux ans pour que ce projet soit mené à son terme. Deux longues années qui témoignent d'un tabou français sur la vidéosurveillance, alors que de nombreuses villes sont équipées ou continuent de le faire en dépit d'une efficacité contestée. Récemment, un élu, pourtant opposé aux caméras sur la voie publique, **expliquait**:

C'est un audit qui parle du matériel de sécurité, cela ne se divulgue pas. Je ne vais pas donner les détails des caméras qu'il faut revoir : cela reste secret, c'est normal.



L'élue verte **avait elle-même exprimé** sa frustration dans une réponse agacée à une question orale de l'opposition :

L'étude fut conduite, non sans mal, entre 2010 et 2011. Les derniers éléments nous sont parvenus fin 2011 ; le rapport final fut présenté au maire en décembre dernier.

Très enthousiasmée à l'idée de partager les conclusions de l'étude et de décider de l'avenir de la vidéosurveillance dans notre ville, mon ambitieux calendrier prévoyant une communication début 2012 fut contrarié, puisqu'il m'a été suggéré de ne pas polluer les campagnes électorales successives. Message reçu 5 sur 5.

# "Les élus sont dans la croyance"

Ce retard à l'allumage pose le problème de la validité de ce travail, puisque les partenariats avec la police ont par exemple évolué entre-temps. Pour autant, les 17 000 euros de l'étude n'ont pas servi à rien. La jeune femme veut croire que d'autres municipalités suivront l'exemple d'Amiens :

Nous avons eu le mérite de poser la question, il y a eu un débat intéressant en conseil municipal. Les élus sont dans la croyance, on continue d'en installer partout. Actuellement, on ne peut pas avoir un débat serein sur la prévention de la délinquance et l'effet de la

#### technologie dessus

Une délégation d'élus de gauche et de techniciens de Blois nous a rendu visite pour savoir comment évaluer, faire le cahier des charges.

Nous sommes dans une période de restrictions budgétaires, alors investissons là où ça fonctionne. Les crédits du fonds interministériel de prévention de la délinquance<sup>1</sup> ne vont pas être illimités.

99

# Nouvelles caméras à lyon

Faire des études, oui, mais pas n'importe comment. Un audit indépendant externe, avec une méthodologie scientifique est une condition *sine qua non*. Le sociologue Laurent Mucchielli, spécialiste des questions de sécurité, a consacré un article à celle d'Amiens, au titre éloquent : "Vidéosurveillance à Amiens : le degré zéro de l'expertise".

Dans le genre, **l'étude de 2009** faite à la demande de l'Intérieur reste un modèle de contreexemple. Il s'agissait de *"mettre à disposition [...] des arguments propres à soutenir l'adhésion* [des élus locaux]" à la vidéosurveillance, *"priorité du ministre"*.

Autre écueil souligne Émilie Thérouin : "il ne faut pas instrumentaliser les études pour faire taire les opposants. Et il faut être logique, ne pas lancer une étude tout en annonçant de nouvelles caméras". En septembre de l'année dernière, le maire socialiste de Lyon Gérard Collomb, a annoncé une évaluation, et quelques mois plus tard, l'installation de nouvelles caméras était votée. Jean-Louis Touraine, l'adjoint PS à la sécurité, avait justifié :



L'efficacité de la vidéoprotection est largement prouvée, [elle permet] une plus grande rapidité d'intervention des secours et une modération du développement de la délinquance.



Une situation qui illustre le rapport ambigu du PS avec cet outil : prisonnier de son complexe sur la sécurité, ce parti n'a de cesse de démontrer qu'il est aussi responsable que la droite.

## La doctrine de Manuel Valls?

Récemment, Émilie Thérouin **a publié** dans *Le Monde* une tribune intitulée "Associons les communes à la politique de sécurité". "La vidéosurveillance est un tabou à gauche" nous a-t-elle dit, déplorant que les préfets, en dépit du changement de majorité, soient toujours "les VRP de la vidéosurveillance", et continuent de "faire pression".

Au jeu des alliances PS-Verts, la vidéosurveillance est dans le domaine de la sécurité ce que le nucléaire est dans le domaine des énergies : un sujet de clash où les étiquettes politiques reprennent des couleurs. En août, Jean-Vincent Placé, sénateur EELV, avait posé une question au ministre de l'Intérieur "sur l'investissement dans la vidéosurveillance et son efficacité", reprenant les chiffres qu'Owni avait calculés :



DES VIDÉOSURVEILLANTS UN PEU SCHIZOS

Un rapport du Comité interministériel de prévention de la délinquance, achevé le 14 avril dernier mais largement ignoré ...



Face à ces investissements très coûteux, en pleine période de difficulté budgétaire, nous ne bénéficions que de très peu de détails sur

l'atteinte des objectifs et l'impact de ces dispositifs attentatoires aux libertés publiques. [...]

Il lui demande quelle est sa doctrine en matière de vidéosurveillance. Il lui demande également s'il envisage d'intégrer des indicateurs d'efficacité dans les prochains projets annuels de performance (PAP) et s'il compte engager une étude scientifique indépendante sur les apports véritables de la vidéosurveillance en termes de sécurité.

99

#### Illustré avec des photos de Takeshi Horinouchi pour Ars Electronica (CC-byncnd)

1. doté de 50,8 millions d'euros de budget en 2012, le FIPD a jusqu'à présent consacré l'essentiel de ses fonds, environ 60% cette année, à la vidéosurveillance. [+7]

#### PIERRE DE TAILLE

le 30 septembre 2012 - 13:15 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Article très intéressant, un peu gâté par les fautes d'orthographe et de grammaire :

1er paragraphe, Émilie Thérouin devient Therouin, pour se réincarner ensuite en Thérouin.

3e paragraphe, "souligneNT les auteurs".

5e paragraphe, "les études sur le sujet montreNT", "celle de lA Cour des comptes". Gel iusqu'en 2014 :

1er paragraphe, "un accord entre le PS et ses alliés... stipulE, au singulier ; 1 800 000 euros, et non pas d'euros. A été geléE, puisqu'il s'agit de la partie.

2e paragraphe, des violences très médiatiséEs.

Croyance: entre-temps, (avec un tiret).

Nouvelles caméras à Lyon : après "questions de sécurité", il faudrait peut-être une virgule.

3e paragraphe : "ce parti n'a de cesse de démontrer qu'IL est...".

La doctrine de Manuel Valls :

1er paragraphe, "une tribune intituléE".

S'il vous plaît monsieur OWNI, vous pourriez relire avant de publier?

**VOUS AIMEZ** 



VOUS N'AIMEZ PAS



LUIRÉPONDRE

### **SABINE BLANC**

 ${\it le~30~septembre~2012~-13:54~\•}$  SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci de vos corrections, M. Owni se relit mais M. Owni n'a pas de SR et des longues journées.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUIRÉPONDRE

#### PIERRE DE TAILLE

le 30 septembre 2012 - 14:38 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Courage Sabine, nous sommes là pour vous lire et vous relire :-)

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS

LUI RÉPONDRE

## **SABINE BLANC**

*le 30 septembre 2012 - 14:59* • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Oh le courage ça va, par contre une deuxième paire d'yeux







le 1 octobre 2012 - 15:52 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Oui, en effet.

Il y a trop de fautes sur internet, le plus souvent, faites par des "journalistes" ! C'est rageant, et cela ne montre pas le bon exemple pour des jeunes, déjà perdus en matière d'écriture ...

Merci de faire un effort!





VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

## PIERRE DE TAILLE

le 2 octobre 2012 - 11:32 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je suis d'accord. On ne doit pas tolérer l'à peu près sous prétexte que c'est Internet. Je ne souhaite pas accabler les journalistes, mais il faut vraiment un peu plus de rigueur avant publication. Cela ne prend pas beaucoup plus de temps de se relire, c'est juste un problème d'exigence vis-à-vis de soi-même et de considération pour les lecteurs (et les lectrices !).





VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

## **SABINE BLANC**

le 2 octobre 2012 - 12:30 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Internet n'a rien à voir là-dedans, c'est une question de conditions de travail. Si vous voulez, venez bosser un mois à ma place 10 heures par jour devant un écran, sans SR.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS

0 0

LUIRÉPONDRE

## 1 ping

Que nous apprend l'évaluation de la vidéosurveillance à Amiens ? le 28 septembre 2012 - 11:28

[...] lire >>> article Rue 89 – 26 septembre 2012; article Owni – 28 septembre 2012 Tweet(function() { var po = document.createElement('script'); po.type = 'text/javascript'; po.async [...]